

COMMISSION DE SUIVI ET DE CONCERTATION

GROUPE DE TRAVAIL « SECURITE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT » (GTSE)

- Relevé de décisions de la séance du jeudi 21 novembre 2013 -

Note d'ambiance

Le GTSE a réuni 16 personnes :

Action de l'Etat en mer (deux), Préfecture/EMIZ (un), Guyane Nature Environnement (deux), WWF (deux), DEAL (trois), Shell (trois), BRGM (un), CCIG (un), Ocean Scientific Logistics (un), SHELL (trois)

Le GTSE a été l'occasion de présenter M. Michel VELY, nouveau membre du groupe de travail. Le docteur VELY est vétérinaire spécialiste des mammifères marins, délégué français au comité scientifique de la commission baleinière internationale et président de l'association MEGAPTERA.

Présentation SHELL des travaux en cours

(Support de présentation joint) :

1) État d'avancement des travaux de fermeture du forage en cours (GM-ES-5) :

- Procédure de fermeture engagée.
- Cimentation des bouchons 1 et 2, respectivement les 13 et 14 novembre 2013 .
- Cimentation du bouchon 3 en cours.
- Retour sur le forage :
 - Suspendu pendant trois semaines en raison de courant fort ;
 - Forage effectué sans incident, aucun dysfonctionnement des équipements critiques pour la sécurité.

Inspection de l'unité mobile de forage par la DEAL accompagnée par le PNOF.

2) campagnes d'échantillonnage (sea bed sampling) post GMES 2 et GMES 4

- GMES 2 : campagne d'un mois en avril/mai 2013 ; résultats prévus février 2014 ;
- GMES 4 : campagne de 2 à 3 semaines en décembre 2013 ; résultats prévus en été 2014.

3) présentation de la 3^{ème} campagne de prélèvements halieutiques

- Du 24 juillet au 3 août 2013 : même protocole et même zones que les 2 premières campagnes ;
- Élément supplémentaire sur le substrat sous marin acquis par une caméra ;
- Un observateur mandaté par CRPMEM sur chaque navire.

Shell conclue qu'il n'y a pas eu d'effets préjudiciables aux ressources halieutiques liés à la prospection sismique.

4) campagne de prélèvement d'Acoupa prévue en décembre 2013

5) Interventions en zone de mangrove : Séminaire prévu le 3 décembre 2013

6) Comparaison des mesures de réductions d'impact de 7 pays pendant les campagnes sismiques

Cette présentation fait suite à la demande des participants du GTSE :

Les données proviennent d'une étude de 2008 « E&P Industry's challenges with managing Mitigation Guidelines for the Protection of Marine Life during Marine Seismic Operations » propriété de *Society of Petroleum Industry*.

Ce document reprend les observations et recommandations de 7 pays

GNE évoque, suite à cette intervention, les problèmes dans le canal du Mozambique et déplore que l'étude ne revienne pas sur un cas majeur de mortalité sur cétacés induit par des activités sismiques de recherche pétrolières récemment mis en évidence (Mozambique 2008).

M.Vely confirme ce cas de mortalité, mais à Madagascar. La cause de la mortalité des cétacés est bien imputée et reconnue comme telle par un panel de scientifiques indépendants à un épisode sismique mis en oeuvre dans le cadre d'une exploration pétrolière. Il a ensuite évoqué plusieurs cas d'échouages sur des grands plongeurs liés à des utilisation de sonar à basses fréquences lors de manœuvres militaires aux Canaries dans les années 90 (causes reconnues scientifiquement), lésions provoquées par les "blast" sur l'appareil auditif des cétacés et sur des phénomènes de décompression rapide avec production de bulles dans les tissus des cétacés. Il souligne des impacts de sons en général sur les cétacés avec des modifications de leurs comportements en donnant des exemples comme la modification de la fréquence d'émission des chants des rorquals bleus (qui communiquent à des milliers de kilomètres) suite à l'augmentation du bruit de fond des océans par l'activité humaine (trafic maritime, explosions sous marines, sismique cartographique ou pétrolières, exercices militaires, forages etc...)

Présentation par Guyane Nature Environnement des attendus en terme d'amélioration dans la présentation des impacts : cas des études sismiques sur les cétacés (DOT Shell 2012)

GNE a présenté l'analyse faite par Shell relative à l'évaluation des impacts (DOT de 2012). Effets sismiques sur l'environnement naturel et humain en fonction de 3 critères que sont l'intensité, la fréquence de l'effet et la durée de l'effet.

GNE relève dans cette analyse, une anomalie de pondération dans l'évaluation des impacts sur les Cétacés qui classerait l'impact en « fort à très fort » au lieu de «moyen à fort ». GNE demandent de retravailler cette analyse de manière à approfondir et améliorer les mesures préventives afin d'éviter, de limiter ou de compenser les impacts sur les cétacés

Information par la DEAL de l'état de disponibilité des données brutes des observations marines mises en œuvre par la société TULLOW Oil pour le compte de Harman Petroleum France dans le cadre de l'acquisition sismique réalisée en 2009 et 2010 et du forage du puits GMES 1 réalisé en 2011.

La DEAL informe les membres qu'elle dispose des rapports pdf mais qu'elle n'a pu obtenir les fichiers de données brutes des observations de mammifères marins réalisées dans le cadre des activités Hardmann/Tullow. En réaction à cette présentation Shell rappelle qu'aucune prescription encadrant les travaux de Hardmann/Tullow avait fait mention de la fourniture de fichiers de données brutes mais seulement de "rapports" et "bilans".

Shell rajoute que si les données brutes acquises par Marc Girondot ou d'autres prestataires dans le cadre des activités de Hardman/Tullow semblent aujourd'hui difficilement récupérables, un certain nombre de données brutes ont en revanche été fournies à la DEAL concernant les observations de mammifères marins réalisées par Shell et propose à la DEAL de se rapprocher du bureau d'études CREOCEAN pour récupérer les données brutes relatives aux campagnes halieutiques et aux prélèvements sur les fonds.

La Deal proposera à M. Eric Dutrieux de le rencontrer lors de son prochain passage prévu en Guyane en fin d'année 2013 ou début 2014).

Présentation par la DEAL Guyane de son avis sur la tierce expertise réalisée par DNV sur l'étude Shell « technico économique sur la réduction des impacts du rejet contrôlé des déblais de forage ».

Ce point, à l'ordre du jour, est reporté à la prochaine séance.

Feuille de route (GTSE du 06/12/12 mise à jour le 3/10/13)

- Sauvegarde de la vie en mer
- Risques de pollution
- Moyens mis en œuvre par Shell pour gérer la sécurité
- Moyens d'améliorer l'information du public sur la sécurité et la protection de l'environnement
- Protection des biens et personnes à l'aéroport
- Suivi des impacts en cours de travaux
- Connaissance du littoral guyanais
- Compensation des impacts
- Concertations préalables sur le Schéma Minier Marin
- Mesures compensatoires pour permettre une bonne gestion des sites
- Qualification des observateurs embarqués

Proposition d'ordre du jour pour la prochaine séance

La prochaine séance est programmée le 14 janvier 2014 de 14h30 à 17h30, salle Valérie Berger à la préfecture.

L'ordre du jour sera :

- Présentation par Shell de la fin de travaux de GMES 5 (fermeture du puits et départ du Stena Icemax)
- Présentation par la DEAL Guyane de son avis sur la tierce-expertise réalisée par DNV sur l'étude Shell Étude technico-économique sur la réduction de l'impact du rejet contrôlé des déblais de forage
-